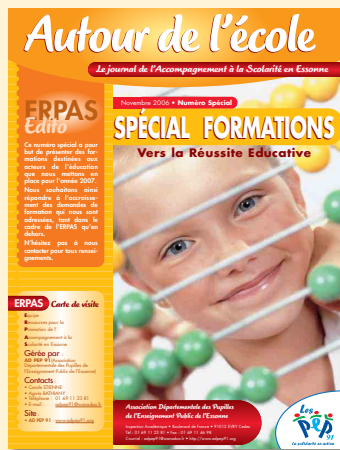


FORMATIONS ERPAS



Pour rappel, le calendrier des formations 2007/2008 à destination des responsables de structures ou/et des intervenants.

Tarif : 20 euros/personne d'une structure agréée CLAS, sinon 80 euros.

- **Mercredi 16 avril** : Accompagnement à la scolarité ; expériences innovantes...
- **Mardi 20 mai** : Enseignants et accompagnateurs : outils pour une meilleure complémentarité...
- **Mercredi 28 mai** : Un exemple d'apport culturel en accompagnement à la scolarité : le conte...
- **Mardi 3 juin** : Parents et accompagnateurs : outils pour une meilleure complémentarité...
- **Mercredi 11 juin** : La place des devoirs dans l'accompagnement à la scolarité...

ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITÉES !

COLLOQUE LE 5 AVRIL 2008



L'AD PEP 91 vous invite au 2^{ème} colloque de l'accompagnement à la scolarité et de la réussite éducative en Essonne qui se déroulera le **SAMEDI 5 AVRIL 2008** sur le site IUFM d'Étiolles.

L'objectif de cette manifestation organisée en partenariat avec l'Acsé, la Préfecture de l'Essonne, le Conseil Général, l'Inspection Académique et le site IUFM d'Étiolles (avec l'aide du CDDP91); est de :

- Réunir et resserrer les liens entre les différents acteurs de l'accompagnement à la scolarité et de la Réussite éducative en Essonne.
- Mutualiser les pratiques, les savoirs et les expériences en ce domaine.
- Informer les enseignants, les parents, les responsables de collectivités de l'intérêt et des enjeux de l'accompagnement à la scolarité et de la Réussite éducative.

Nous espérons vous y retrouver nombreux pour poursuivre la réflexion sur nos pratiques, pour échanger, partager et aussi pour réfléchir au sens de l'accompagnement hors de l'École qui interroge forcément l'École.

Pour tout renseignement : Jean-Claude SORNAT. 01 69 11 23 86

OUVRAGES :

- « Aidez votre enfant à réussir ». Alain Sotto et Varinia Oberto. Hachette, 2006.
- « L'École face aux parents ». Analyse d'une pratique de médiation, par Patrick Bouveau, Olivier Cousin, Joëlle Favre. ESF, 2007.
- « L'accompagnement à la scolarité ». Ouvrage collectif coordonné par Jean-Michel Le Bail. CRDP d'Amiens, 2007.
- « L'école réparatrice de destins ? ». Paul Le Bohec. L'Harmattan, 2007.
- « Apprendre à apprendre ». André Giordan et Jérôme Saltet. Librio Éditions, 2007.
- « Métier d'enseignant : 10 compétences professionnelles ». Gilles Bonnichon et Daniel Martina. Vuibert, 2008.

SITES INTERNET :

L'Observatoire des Zones Prioritaires. Incontournable. <http://www.association-ozp.net/>
 Le Café pédagogique "Le" site de l'actualité éducative avec son quotidien "L'Expresso".
<http://www.cafepedagogique.net/>
 Les Cahiers pédagogiques. On ne présente plus le CRAP.
<http://www.cahiers-pedagogiques.com/>
 Prisme. Ecole et collectivités territoriales. <http://www.prisme-asso.org/>
 Cancres.com « le site d'Alain Sotto... et des cancrés... » <http://www.cancres.com/>
 ADPEP91 <http://www.adpep91.org/>

Vous souhaitez Recevoir ce journal ?

Pour recevoir les prochains numéros du journal « Autour de l'école », merci de bien vouloir nous adresser un mail indiquant : Le nom de la structure, le destinataire, l'adresse postale (ou les adresses si votre structure en possède plusieurs) et le nombre d'exemplaires souhaités.

jc.sornat@adpep91.org

Autour de l'école

Le journal de l'Accompagnement à la Scolarité en Essonne

Mars 2008 • Numéro 9



ERPAS Sommaire

- **Edito** 1
- **L'ERPAS** 1
 - Carte de visite
- **Les différents dispositifs d'accompagnement** 2
- **Parlez-vous accompagnement à la scolarité ?** 3
- **Le 2ème colloque « autour de l'école »** 4
- **Formations ERPAS** 4
- **Ressources** 4

Autour de l'école

Journal édité par l'ERPAS

Directeur de la publication : Alain RICHARD

Comité de rédaction : Agnès BATHIANY, Chantal MILLET, Jean-Claude SORNAT

ERPAS Carte de visite

Équipe
 Ressources pour la
 Promotion de l'
 Accompagnement à la
 Scolarité en Essonne

Gérée par :

AD PEP 91 (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Essonne)

Contacts :

- Agnès BATHIANY
- Corine ESCOBAR
- Chantal MILLET
- Jean-Claude SORNAT
- Téléphone : 01 69 11 23 86
- E-mail : jc.sornat@adpep91.org

Site :

• AD PEP 91 : www.adpep91.org

L'ADPEP 91 propose de nombreuses formations destinées aux acteurs de l'accompagnement à la scolarité dans le cadre de l'ERPAS, mais aussi à la demande de collectivités territoriales, de structures ou d'associations. Elle est ainsi le témoin privilégié des actions menées sur le terrain par des équipes de personnes motivées, soucieuses d'aider le plus efficacement possible des jeunes en difficultés et de tout mettre en œuvre pour qu'ils reprennent confiance, deviennent autonomes et retrouvent le sens et le plaisir d'apprendre.

Cependant les obstacles rencontrés par ces accompagnateurs ne manquent pas : faire connaître (et reconnaître) leur travail, leur projet ; communiquer avec les parents et les enseignants et établir un réel partenariat ; tenir ce rôle d'accompagnateur qui n'est ni celui d'un parent ni celui d'un enseignant.

Depuis de nombreuses années les ministères se sont engagés dans une politique éducative globale en élaborant des contrats nationaux. Sur le terrain se sont succédés ou coexistent différents dispositifs tels les AEPS (Animations Éducatives Périscolaires), CEL (Contrat Éducatif Local), CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), opération « École ouverte », Veille éducative et Programme de Réussite Éducative*...

Que l'on soit parent, enseignant, accompagnateur... (Voire les trois à la fois !) : il n'est pas simple de connaître et de maîtriser le fonctionnement et la finalité de ces différents dispositifs.

Ce numéro 9 d'« Autour de l'école » a été réalisé dans le but de rappeler, en

s'appuyant sur les textes officiels, d'une part quelles sont les grandes lignes des dispositifs éducatifs existant à ce jour, et d'autre part quel est le rôle de l'accompagnateur.

Enfin, le 2^{ème} colloque de l'accompagnement à la scolarité et de la réussite éducative que l'ADPEP 91 organisera le 5 avril prochain se veut être une manifestation permettant de réunir et resserrer les liens entre les différents acteurs de l'accompagnement à la scolarité et de la réussite éducative en Essonne, de mutualiser les pratiques, les savoirs et les expériences en ce domaine et d'informer les enseignants, les parents, les responsables de collectivités de l'intérêt et des enjeux de l'accompagnement à la scolarité et de la réussite éducative.

Nous espérons qu'à la lecture de ce journal et qu'à l'issue du colloque quelques réponses à vos questions et quelques pistes de solutions à vos difficultés vous auront été apportées.

Jean-Claude SORNAT
 Responsable du secteur
 de l'accompagnement à la scolarité
 de l'ADPEP 91

(*Depuis la rentrée dernière, un nouveau dispositif : l'accompagnement éducatif a été mis en place dans les collèges publics et privés et certaines écoles de l'éducation prioritaire et des réseaux "ambition réussite". En 2008 : le dispositif s'étendra à l'ensemble des collèges. Par la suite, l'opération concernera la totalité des écoles, collèges et lycées. Un prochain numéro d'« Autour de l'école » y sera spécialement consacré.)

1982 : les Animations Educatives Périscolaires (AEPS) pour enfants étrangers et enfants d'étrangers

- Aider l'enfant à réussir à l'école.
- Activités très diversifiées
- Accompagnement complémentaire

1992 : les Réseaux Solidarité Ecole (RSE)

- Public : élèves des collèges des zones défavorisées
- Objectifs : Développer des interactions entre l'école et la famille pour la réussite scolaire. Mettre en place des pratiques éducatives de proximité et personnalisées.

1992 : Charte nationale de l'accompagnement scolaire

- « L'accompagnement scolaire joue ce rôle de complément et de partenaire de l'Ecole, pour autant qu'il se développe dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun et des besoins de chaque enfant, sans prétendre se substituer aux obligations de l'Etat en matière scolaire ».

1996 : les Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire (CLAS)

- Public : Concerne les élèves de l'école, du collège et du lycée des ZEP et des ZUS avec un effort particulier pour les CP et CM2/6^{ème}.
- « Les CLAS ne devront pas se limiter à la seule aide aux devoirs ou au travail personnel. Ils mettront en place les actions propres à améliorer la réussite scolaire et l'épanouissement personnel du jeune en proposant un environnement éducatif à la fois sécurisant et stimulant. »

1998 : mise en place du Contrat Educatif Local (CEL)

2000 : AEPS, RSE et CLAS sont fondus en un seul dispositif : le Contrat Educatif Local

2001 : nouvelle Charte de l'accompagnement à la scolarité

2001 : la Veille Educative :

- Concevoir et organiser une **continuité éducative** destinée notamment aux jeunes en échec scolaire ou en décrochage.
- Développer le parrainage de jeunes en difficulté. Renforcer, au niveau local, des actions de soutien à la parentalité.
- Public concerné : jeunes en rupture scolaire (ou en voie de rupture)

2005 : la Réussite Educative :

- Dispositif mis en place par la loi de cohésion sociale (plan Borloo) du 18/01/2005 et appliqué dès la rentrée 2005.
- Objectif : accompagner de 2 à 16 ans, des enfants et des adolescents qui présentent des signes de fragilité, en prenant en compte la globalité de leur environnement et de leurs difficultés...

2007 : l'Accompagnement Educatif

Dispositif mis en place par l'Education Nationale à la rentrée 2007.

Les différents dispositifs d'accompagnement

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Le CLAS devrait s'articuler avec les projets d'établissement et s'intégrer au CEL, en vue d'une harmonisation de l'ensemble des actions éducatives locales. "Il s'adresse aux élèves de l'enseignement des **premier et second degrés**, sur l'ensemble du territoire national et en priorité dans les zones urbaines sensibles et les réseaux d'éducation prioritaire (ZEP et REP)."

Tout projet émanant d'un contrat local doit mettre en évidence :

- l'identification et la caractérisation des difficultés et des besoins des élèves, en étroite collaboration avec les enseignants des écoles et des établissements concernés, pour proposer un accompagnement personnalisé ;
- la constitution de groupes n'excédant pas quinze participants, avec la possibilité de les scinder en sous-groupes pour faciliter l'aide personnalisée ;
- le renforcement de l'implication des parents dans leur rôle éducatif, facteur de meilleure intégration sociale ;
- la recherche de l'adhésion des élèves et de leur famille pour favoriser leur participation tout au long de l'année.

S'appuyant sur la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité : Il ne se pose pas en alternative à l'école mais constitue une dynamique d'accompagnement éducatif qui doit répondre aux demandes, aux besoins locaux et rechercher par des stratégies diversifiées la réussite scolaire et sociale des jeunes.

C'est un dispositif gratuit et laïque.

OBJECTIFS :

> **aider les jeunes à acquérir des méthodes**, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.

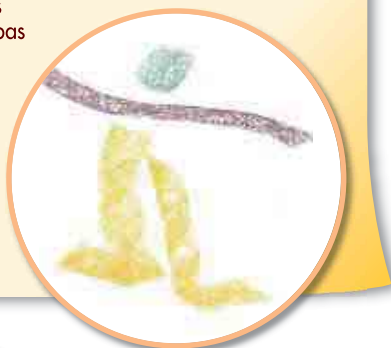
> **élargir les centres d'intérêt des enfants et des adolescents**, promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté par **une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques** de la ville ou de l'environnement.

> **valoriser leurs acquis, renforcer leur autonomie personnelle** et leur capacité de vie collective par **la pratique de l'entraide et du tutorat**.

> **accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant**.

CHAMPS D'ACTION :

- aide aux devoirs
 - apports culturels nécessaires à la réussite scolaire.
- Bénéficiaires :**
- les enfants récemment arrivés en France
 - priorité aux moments charnières du parcours scolaire
 - les enfants n'évoluant pas dans des conditions optimales pour une réussite scolaire.



Le PRE (Programme de Réussite Educative)

"Avec le programme de Réussite éducative, le **plan de cohésion sociale vise à rendre effective l'égalité des chances pour les enfants et les adolescents des quartiers défavorisés**. Il est décliné selon deux axes : les projets de Réussite éducative (PRE) et les Internats de Réussite Educative (IRE). " (Guide méthodologique " mette en œuvre un Projet de Réussite Educative " Ed. de la DIV).

En effet, pour offrir toutes ses chances à l'enfant, **l'école joue un rôle prépondérant mais ne peut pas tout. Un accompagnement est indispensable sur le plan social, culturel, sanitaire, afin d'aider la famille dans son rôle éducatif.**

OBJECTIFS :

Accompagner de 2 à 16 ans, les enfants et les adolescents qui présentent des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement et de leurs difficultés.

Les dispositifs s'articulent entre la **prise en charge individuelle et collective** des enfants et des adolescents. Ils doivent être conçus pour permettre un **suivi individualisé**.

Pour ce faire, il faut :

- Mobiliser, rassembler et coordonner l'ensemble des partenaires des institutions concernées.

- Mettre en œuvre avec les parents et essentiellement hors temps scolaire, un accompagnement des enfants et des adolescents.
- Apporter si besoin, un soutien direct aux parents.

CHAMPS D'ACTION :

- > l'accompagnement scolaire
- > le socio-éducatif
- > l'aide à la parentalité
- > le médico-social

La participation de l'ensemble des institutions concernées est **obligatoire** pour créer un dispositif de Réussite éducative. Ce **partenariat** garantit l'efficacité du programme.

Les dispositifs mobilisent dans le cadre du soutien individualisé des équipes pluridisciplinaires (service de promotion de la santé de l'Education Nationale, les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, les conseillers d'orientation psychologues, l'Intersecteur de pédopsychiatrie, les services de la Protection Maternelle et Infantile, ceux de l'Aide Sociale à l'Enfance, associations culturelles et sportives...).

L'Accompagnement Educatif

Ce dispositif **mis en place à la rentrée 2007** dans les collèges (publics et privés) de l'éducation prioritaire et des réseaux "ambition réussite" témoigne de la volonté de l'Education Nationale de réinvestir ce secteur.

OBJECTIFS :

Assurer en toute équité à chaque élève, quelque soit son milieu familial, l'encadrement de son travail personnel, l'épanouissement par la pratique du sport et l'ouverture au monde de l'art et de la culture, conditions nécessaires au bon déroulement de sa scolarité.

CHAMPS D'ACTION :

Ce dispositif est conçu pour les **élèves volontaires** toutes classes confondues. Cet accompagnement est organisé **tout au long de l'année**. La durée indicative est de deux heures, en fin de journée après la classe, **quatre jours par semaine**.

Trois domaines éducatifs sont proposés : l'aide aux devoirs et aux leçons, la pratique sportive, la pratique artistique et culturelle.

L'aide aux devoirs et aux leçons :

Les élèves peuvent : **approfondir le travail fait en classe, réaliser les devoirs** demandés par les enseignants, **trouver une aide** si nécessaire.

Les activités sportives :

Les élèves ont la possibilité de s'initier à différentes activités sportives qui peuvent être proposées notamment par l'association sportive

du collège.

Pratique artistique et culturelle :

Tous les domaines et toutes les formes de l'art et de la culture sont envisageables. Cela dépend des possibilités des établissements scolaires, des structures culturelles et des intervenants extérieurs.

Pratique informatique, multimédia

et documentaire :

L'accompagnement éducatif peut également favoriser l'accès des élèves aux technologies usuelles de l'information et de la communication et permettre une utilisation riche et variée des outils numériques. Pour faciliter ces pratiques : l'accès au C.D.I. (centre de documentation et d'information) est facilité pendant les créneaux horaires de l'accompagnement éducatif.

LE CALENDRIER

- **A la rentrée 2008 :** le dispositif s'étendra à l'ensemble des collèges à la rentrée 2008.
- Par la suite, l'opération concernera la totalité des écoles, collèges et lycées.



L'Accompagnateur à la Scolarité

A partir d'un projet défini dans le cadre d'un CLAS **en fonction des besoins repérés chez l'enfant**, il a pour mission :

- de **suivre, d'encourager et d'accompagner la progression des enfants...**
- de **proposer des actions et pratiques** centrées sur l'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être, **sans pour autant, dans sa démarche reproduire « l'école après l'école »...**
- de **mettre l'enfant en situation de réfléchir, d'expérimenter, de s'exprimer...**
- de **proposer une palette d'activités** différenciées, concrètes, organisées de façon à **susciter appétence et plaisir...**
- d'apporter **une aide méthodologique au travail scolaire...**
- d'entretenir **des relations aisées avec les familles et les enseignants...**

(Extraits de la Charte de l'accompagnement à la scolarité 2001).

TÉMOIGNAGES :

« J'ai du plaisir à lui redonner le goût d'apprendre... » (Thomas)

« Je suis fier de leur montrer qu'on peut s'en sortir. Je suis du même quartier, je fais un peu figure d'exemple... » (Hafid)

« J'ai hâte du moment où il n'aura plus besoin de moi, qu'il sera autonome... » (Priscilia)

« Pour la première fois, nous n'avons pas parlé de résultats scolaires, de notes, de résultats ; mais de ses envies, de ses rêves. J'ai l'impression qu'il s'est ouvert... » (Aicha)

« Je n'arrivais pas à lui faire comprendre son exercice. J'ai essayé de différentes manières, mais sans réussite. Et puis ses copains lui ont expliqué, à leur façon, avec leurs mots et leurs stratégies. Il a alors déclaré : « Ben là, j'ai compris, c'est facile ! » J'étais content, mais frustré... » (Alou)

DES AEPS AU CLAS, LE TOUT EN LIEN AVEC LE PRE... PARLEZ-VOUS « ACCOMPAGNEMENT » ?

L'accompagnement à la scolarité et la Réussite éducative n'échappent pas à cette mode bien française de l'utilisation de sigles et acronymes*... Gain de temps, certes, mais cela ne rend pas toujours simple la communication entre professionnels, et surtout, cela complique la lisibilité des dispositifs pour les familles. **A ce propos, la palme d'or revient sans doute à l'acronyme « CLAS » dont l'objectif est de ne pas faire l'école après l'école et qu'il ne faut donc surtout pas confondre avec son homophone « classe » !...**

Pour vous habituer à ce vocabulaire spécifique, essayez de trouver la signification exacte des sigles et acronymes dans le texte ci-dessous :

Après signature du CEL, la municipalité a mis en place un CLAS. En concertation avec les enseignants, l'Accompagnement à la Scolarité est proposé à des enfants du CP au CM, voire de CLIS. Un lien avec le RASED est établi et quelquefois, une action du CLAS est associée au PPRE de l'enfant. Des élèves de 6^{ème} sont accueillis également, en concertation avec le CPE du collège.

Dans le cadre du PRE, un lien existe entre le CLAS et le DRE sur ce territoire en RAR. L'ERE a également établi un partenariat avec des associations agréées CLAS et actrices du REAAP.

anime le DRE.
ERE = Equipe de Réussite éducative
DRE = Dispositif de Réussite éducative
2005.
de la loi de cohésion sociale du 18 janvier
issu du plan de cohésion sociale de juin 2004 et
Le PRE (Programme de Réussite Educative) est
RAR = Réseau ambition réussite
enseignants.
dans un document rédigé par les
rencontres par un élève, formalisé
répondre aux difficultés scolaires
coordonne d'actions, conçues pour
Educative : Il consiste en un plan
PPRE = Programme personnalisé de Réussite
CPE = Conseiller principal d'éducation
En Difficulté
RASED = Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves
CLIS = Classe d'Intégration Scolaire
CM = Cours Moyen
CP = Cours Préparatoire
REAAP = Réseau d'Accompagnement des Parents
d'Appui et
dans le temps scolaire.
articulant avec celles mises en œuvre
périscolaires et extrascolaires en les
et les incite à développer des activités
les partenaires éducatifs d'un territoire
et l'Etat, les CEL vise à mobiliser tous
contractuel liant les collectivités locales
CEL = Contrat éducatif local : Dispositif
scolaire
CLAS = Accompagnement à la Scolarité
A.S.P.S. = Action Educative Périscolaire
SOLUTIONS :

* un acronyme est un sigle prononcé comme un mot ordinaire

